



Diffamation sur Twitter ?

Par Floriane1968

Bonjour,

Désolée je ne sais pas trop dans quelle catégorie classer ce post...

De plus en plus, chaque fois que l'on exprime un avis qui ne va pas dans leur sens, certaines personnes vous insultent voire vous menacent sur les réseaux sociaux, en particulier sur Twitter.

Je suis quelqu'un de correct, je n'insulte pas les gens, même si parfois certaines réponses demandent une grande maîtrise de soi pour ne pas répondre avec autant de violence que celle qui vous est adressée.

J'ai le réflexe de bloquer ce genre d'individus et de signaler les contenus. Le service de signalement de Twitter est cependant totalement inefficace et les messages les plus odieux continuent d'affluer (pour moi comme pour d'autres) sans que les gestionnaires du site n'y trouvent à redire.

Hier, suite à une discussion sur un sujet aussi banal que les livres, j'ai quand même eu droit à la qualification de nazie pour avoir simplement dit qu'à partir du moment où l'on achète un livre, on a le droit d'en faire ce que l'on veut par la suite (prêt, revente, élimination). Voici la réponse en question, je précise que je n'ai jamais parler de brûler, mais de jeter...

Brûler un livre c'est détruire la culture, les nazis l'avaient bien compris.
Mais bon cela ne vous gêne pas d'avoir les mêmes pensées que les nazis.
Pas de soucis

J'ai signalé ce message à Twitter mais je ne me fais aucune illusion, il ne sera certainement pas considéré comme étant une violation de la charte du site.

Est-ce-que ce genre de message est considéré comme diffamatoire envers celui, en l'occurrence moi, qui le reçoit ?

Merci de votre aimable retour.

Par kang74

Bonjour

Cela s'appelle le point Godwin, assez typique d'un débat enflammé .

Je ne vois pas de diffamation , je vois juste un point de vue qui est que quand on détruit des livres, on détruit la culture .

On est libre d'avoir ce point de vue et on est libre d'en avoir d'autres : toute référence à Hitler ou aux nazis n'est pas pour autant de la diffamation .

Il semblerait que la personne attaque non pas votre personne, mais un acte en particulier ...

Vous pouvez perdre du temps et/ou de l'argent à porter plainte et à attaquer ensuite au civil ...

Ou vous pouvez vous demander si, pour parler d'un livre et/ou de la culture, un réseau social chronophage est bien le meilleur endroit .

Par Floriane1968

Bonjour,

Merci de votre réponse honnête et claire.

Chronophage, Twitter l'est certainement pour ceux qui passent beaucoup de temps dessus, ce qui n'est pas mon cas.

Si une plainte ne débouche sur aucun résultat, alors il est évident que je ne vais nullement me risquer à en déposer une.

Je suis malgré tout souvent choquée de voir que certaines insultes ou certains noms dont on qualifie les gens lors de désaccords semblent somme toute être tout à fait normaux pour beaucoup de gens... Question d'éducation probablement.

Le fait d'être assimilée aux nazis m'est pour le moins très peu agréable et pas conséquent totalement inacceptable.